

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 20/01/2023

Baisse des températures en Vendée : 162 places mises à disposition des plus démunis dans le cadre de la Vigilance Grand Froid de niveau jaune

Météo France a placé ce vendredi 20 janvier 2023 le département de la Vendée **en vigilance jaune « grand froid » à compter du dimanche 22 janvier 2023** (températures ressenties de -10°C).

Compte tenu de la baisse significative des températures ressenties sur le département à compter du samedi 21 janvier 2023, le préfet de la Vendée a décidé de porter à **162** le nombre de places d'urgence pour les personnes les plus démunies (soit **31 places supplémentaires** par rapport au dispositif de veille saisonnière).

L'hébergement des plus démunies répond à un enjeu majeur de solidarité. Activé depuis le 1^{er} novembre 2022, le plan hivernal permet d'apporter une réponse graduée et adaptée aux besoins des populations sans abri, couvrant l'ensemble du territoire départemental, avec le soutien actif de bénévoles d'associations caritatives.

Pour rappel, le dispositif de veille sociale associant structures professionnelles et bénévoles est renforcé comme suit :

- **un fonctionnement 7jrs/7 du 115 avec des horaires élargis** (8h30-21h du lundi au vendredi et 8h30-13h00/14h-18h00 les samedis, dimanches et jours fériés) et un renforcement d'équipe ;
- **des dispositifs d'aller-vers sont déployés par la mise en place d'équipes mobiles à La Roche-sur-Yon et à Challans grâce au Samu social porté par l'association VISTA et à l'équipe de la Croix Rouge aux Sables d'Olonne (maraudes) ;**
- **l'ouverture avec des horaires élargis des maisons d'accueil de jour portées par l'association VISTA, avec un renforcement d'équipe.**

La direction départementale de la cohésion sociale, les services de secours, les collectivités territoriales et les associations sont fortement mobilisés au service des publics fragiles durant cette période. **Signaler toute personne en précarité à la rue, en appelant le 115, est un geste citoyen.** Si le besoin s'en fait ressentir, il convient de rester auprès de la personne jusqu'à sa prise en charge.

**Service départemental
de la communication interministérielle**

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16 (à l'usage de la presse uniquement)
Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr
 www.vendee.gouv.fr -     @PrefetVendee

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon